



DECLARATION DE PERFORMANCE
N° DP-OLI-25003
Selon le règlement (UE) N° 305/2011

<p>1 - Code d'identification unique du produit 2 - Désignation de type 3 - Usage prévu du produit</p> <p>4 - Nom et adresse du fabricant</p> <p>5 - Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances</p> <p>6 - Norme harmonisée Laboratoire notifié N° du rapport d'essai initial N° du rapport d'évaluation des performances</p> <p>7 - Performances déclarées :</p>	<p>FECO-CC ECOSTAR Chauffage des locaux dans des bâtiments résidentiels</p> <p>OLIGER France 40 Rue du Stade – 57820 Saint-Louis – France</p> <p>Système 3</p> <p>EN 16510-1:2022 / EN 16510-2-1:2022 Strojirenský zkušební ústav, s.p. (SZU), République Tchèque 30-17686/3/T 1015-AoP-30-17686/3/TZ</p> <p>Spécifications techniques harmonisées : EN 16510-2-1:2025</p>
---	--

Produit : Poêle à combustible solide	
Caractéristiques essentielles	Performances
Résistance mécanique et stabilité Capacité portante	NPD
Sécurité incendie Protection des matériaux combustibles	
Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles – bas Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles – sol Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles – plafond Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles – arrière Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles – côté Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles - côté par rapport à la zone de rayonnement Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles adjacents (par exemple, meubles)	$d_B = 0 \text{ mm}$ $d_F = 300 \text{ mm}$ $d_C = >750 \text{ mm}$ $d_R = 300 \text{ mm}$ $d_S = 300 \text{ mm}$ $d_L = 1500 \text{ mm}$ $d_P = 2000 \text{ mm}$
Hygiène, santé et environnement	
À la puissance utile nominale : Émissions de monoxyde de carbone (CO) Émissions d'oxydes d'azote (NOx) Émissions de composés organiques gazeux (OGC) Émissions de particules (PM)	24 mg/Nm ³ 117 mg/Nm ³ 66 mg/Nm ³ 24 mg/Nm ³
À la puissance utile à charge partielle : Émissions de monoxyde de carbone (CO) Émissions d'oxydes d'azote (NOx) Émissions de composés organiques gazeux (OGC) Émissions de particules (PM)	12 mg/Nm ³ 123 mg/Nm ³ 99 mg/Nm ³ 24 mg/Nm ³
Sécurité d'utilisation et accessibilité	
Données concernant l'installation d'un conduit de fumée à la puissance utile nominale : Température des fumées à la buse d'évacuation Tirage minimal Débit massique des fumées	344 °C 10 Pa 11,5 g/s
Données concernant l'installation d'un conduit de fumée à la puissance utile à charge partielle : Température des fumées à la buse d'évacuation Tirage minimal Débit massique des fumées	305 °C 5 Pa 8,2 g/s
Données concernant l'installation d'un conduit de fumée à des fins de sécurité incendie à la	

puissance utile d'essai de sécurité : Sécurité incendie pour l'installation du conduit de fumée	NPD
Économie d'énergie et isolation thermique	
Énergie restituée et rendement énergétique de l'appareil à la puissance utile nominale :	
Puissance utile émise dans la pièce	10,5 kW
Puissance utile du bouilleur, le cas échéant	NPD
Rendement	77 %
Énergie restituée et rendement énergétique de l'appareil à la puissance utile à charge partielle :	
Puissance utile émise dans la pièce	6 kW
Puissance utile du bouilleur, le cas échéant	NPD
Rendement	76 %
Rendement de chauffage des locaux :	
Rendement saisonnier pour le chauffage des locaux à la puissance utile nominale de l'appareil	67 %
Efficacité énergétique :	
- Indice d'efficacité énergétique (IEE)	101
- Classe d'efficacité énergétique	A
Consommation d'énergie électrique à la puissance utile nominale de l'appareil	NPD
Consommation d'énergie électrique à la puissance utile à charge partielle de l'appareil	NPD
Consommation d'électricité en mode veille	NPD
Utilisation durable des ressources naturelles	
Durabilité environnementale	NPD

8 – Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées au point 7. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :
Saint-Louis, le 24 décembre 2025



Mme LANTZ blanche
Directrice générale